

3.2 - L'espace muséographique

Expériences : les maisons de sites

mise à jour: 24/01/2013



Maison du plan d'Aste - PNP © Marie Hervieu

Quels que soient les objectifs de votre espace muséographique (simple maison de la nature au musée de site historique ou archéologique, passant du centre d'interprétation conventionnel à des dispositifs plus sophistiqués), vous avez à coeur de vous adresser à tous les publics. C'est d'ailleurs le propre de ce type d'espace que de reconnaître l'individualité des visiteurs, la variété de leurs goûts et de leur sensibilité. Trouvez donc le moyen de faire appel à tous les sens, pour multiplier les chances de « toucher », avec ou sans handicap.

L'endurance varie avec chaque individu, nous avons tous certaines inaptitudes à ressentir, pour des raisons physiques, mais souvent aussi psychologiques ou culturelles... En résumé, en matière de muséographie, faites pour les personnes en situation de handicap ce que vous faites pour tout visiteur.

« Il est en revanche envisageable de prévoir un équipement permanent mais amovible à toutes fins utiles, en bois ou en métal, indiquant ainsi qu'il ne participe pas de l'identité originelle des lieux, ce qu'eût pu laisser croire l'emploi du matériau prévu dans le projet présenté. Enfin, concernant l'application de l'ensemble des textes officiels régissant la mise en oeuvre des accès pour handicapés dans des édifices ou des lieux soumis à l'avis de l'architecte des Bâtiments de France, il convient nécessairement d'examiner chaque cas en particulier. Des solutions sont toujours possibles et doivent nécessairement être recherchées par la négociation et le dialogue, afin de concilier le respect de cette législation et la protection du patrimoine ».

[Haut de page](#)

Tous droits réservés © - Propriété de l'AFB